

MONTANT DE L'ALLOCATION ERASMUS + POUR LES ÉTUDIANTS DE BTS MHR OU TOURISME POUR LA PÉRIODE JUIN 2019 – SEPTEMBRE 2020

MOBILITÉS DE FORMATION (STAGES)

La mobilité varie selon le pays dans lequel vous effectuerez votre stage et sera versée en 2 fois. Un premier versement avant votre départ après signature du contrat de mobilité et le solde à votre retour une fois que vous aurez rédigé votre rapport final.

GROUPE 1	Danemark, Finlande, Irlande, Islande, Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Suède	520 euros / mois
GROUPE 2	Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, Grèce, Italie, Malte, Pays-Bas, Portugal	470 euros / mois
GROUPE 3	République de Macédoine du Nord, Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Serbie, Slovaquie, Turquie	420 euros / mois

Aucune mobilité vers le Royaume-Uni ne pourra être effectuée dans le cadre d'Erasmus + après le 31 janvier 2020.